

Luxembourg, le 27 juillet 2015

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg

Monsieur le Président,

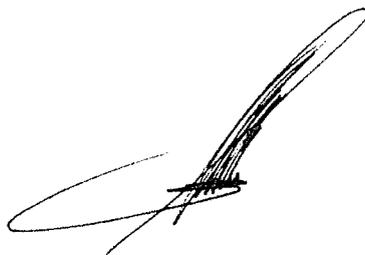
J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement :

« Depuis plusieurs années la Moselle est envahie de gobies, une espèce de poisson ayant son origine dans les mers Noires et d'Azov. Sa population se répand avec une rapidité énorme, dont font également preuve les concours de pêche. Il va sans dire que ce phénomène risque de perturber sérieusement l'équilibre biologique et ichtyologique de ce fleuve frontalier.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- *Est-ce que Madame la Ministre partage l'avis que cette dissémination favorise un changement biologique graduel ?*
- *Dans l'affirmative, est-ce qu'il ne faut pas reconnaître le gobie comme espèce nuisible ?*
- *Quels moyens Madame la Ministre entend-elle éventuellement utiliser afin d'endiguer la population de gobies ?*
- *Est-ce qu'il n'est pas opportun d'associer étroitement la Fédération des pêcheurs sportifs à une action envisagée ?*
- *Finalement, est-ce que cette invasion de gobies ne risque pas d'affecter également les cours d'eau intérieurs ? »*

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Gusty Graas
Député